

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LI 2 & 3

CEN

CES

2025-2026

ESPAGNOL

INSCRIPTIONS À LA FACULTÉ

Administrative : du 7 juillet au 30 septembre 2025
sur le site internet de l'UPEC



Pédagogique : du 8 au 18 septembre 2025
lors des réunions de rentrée indiquées sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité du lundi 13 au jeudi 16 octobre 2025

EMPLOI DU TEMPS

➔ <https://mon-edt.u-pec.fr/direct/>



PREMIER SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 22 septembre 2025

Vacances de la Toussaint : du samedi 25 octobre au lundi 3 novembre 2025

Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

Période des examens : du lundi 12 au samedi 24 janvier 2026
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

DEUXIÈME SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 26 janvier 2026

Vacances d'hiver : du samedi 28 février au lundi 9 mars 2026

Vacances de printemps : du samedi 25 avril au lundi 4 mai 2026

Période des examens : du lundi 11 mai au samedi 30 mai 2026
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

VALIDATION DE L'ANNÉE

Jury 1ère session : semaine du 8 juin 2026

2ème session d'examens : du lundi 22 juin au samedi 4 juillet 2026

Jury 2ème session : semaine du 6 juillet 2026

FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
& SCIENCES HUMAINES



➤ <http://llsh.u-pec.fr>

Sommaire

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ	6
Présentation de la faculté des lettres, langues et sciences humaines.....	7
Les directrices et directeurs de départements	8
Présentation du département des langues romanes	9
ORGANISATION DES ÉTUDES.....	12
Organisation des études.....	13
Dispositifs numériques	14
Attention au plagiat !.....	16
DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS	17
Tableau récapitulatif par semestre.....	18
L2-L3 récapitulatif des enseignements (Espagnol)	22
Semestre 3.....	23
Semestre 4.....	30
Semestre 5.....	40
Semestre 6.....	49
Explication des types de résultats L2 LLCER Espagnol.....	58
Précisions sur les enseignements transversaux (langues pour spécialistes d'autres disciplines - LANSAD)	59
L2-L3 choix des UE d'ouverture options faculté.....	60
UE d'ouverture	60
Doubles licences.....	61
Parcours communication	63
ÉTUDES, RÉSULTATS ET SCOLARITÉ	64
Textes réglementaires	65
Régime général et dérogatoire	66-67
Compensation des résultats	68
Conditions du redoublement.....	68
Règles de progression	69
AJAP	70
PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC	71
VOCABULAIRE EN USAGE	75

A photograph of a modern staircase with concrete walls and a black metal railing. The stairs have wooden treads. A small, cylindrical light fixture is mounted on the wall, casting a warm glow. The text "PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ" is overlaid in white, bold, sans-serif font, with a dotted line underneath it.

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Directrice : Lucie Gournay doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien zanone damien.zanone@u-pec.fr

- formations et vie étudiante :

Marie-Madeleine Huchet et Elisabeth Vialle dir.formations-llsh@u-pec.fr

- recherche : Emmanuel Fureix fureix@u-pec.fr

- relations internationales : Laure Gallouët laure.gallouet@u-pec.fr

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

SCOLARITÉ ET EXAMENS

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 – 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

Site Campus centre - bât. i, 2e étage, bureau i3 219

LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

DÉPARTEMENT D'ALLEMAND

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Charlotte COFFIN : charlotte.coffin@u-pec.fr

Guillaume MARCHE : gmarche@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

Stéphanie WOJCIK : stephanie.wojcik@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Aline GARNIER : aline.garnier@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Nicolas LAUBRY : nicolas.laubry@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ROMANES

Laura LEMA SILVA : laura.lemma-silva@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LETTRES

Bernard GENDREL : bernard.gendrel@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Martin DUMONT - martin.dumont@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE CRÉTEIL

Roxane BAUDUIN : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Karine LAPEYRE : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Roger NJIKI : direction.lea-creteil@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE SÉNART

Virginie N'DAH-SEKOU : virginie.ndah-sekou@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

dep.fle-lsh@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DES LANGUES ROMANES

DIRECTION

Laura LEMA SILVA laura.lemma-silva@u-pec.fr

RESPONSABLE DE LA 1^{RE} ANNÉE DE LICENCE D'ESPAGNOL

Mme Béatrice Rodriguez beatrice.rodriguez@u-pec.fr

RESPONSABLE DE LA 2^E ANNÉE DE LICENCE D'ESPAGNOL :

Mme Laura Lema Silva laura.lemma-silva@u-pec.fr

RESPONSABLE DE LA 3^E ANNÉE DE LICENCE D'ESPAGNOL :

Sergio Delgado sergio.delgado@u-pec.fr

SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE

Bât. i 3 – 1^{er} étage, bureau 114 – tél : 01 45 17 11 82

E-mail : sec.langues.romanes-llsh@u-pec.fr

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h-12h30 et 13h30-17h.

- Accueil des étudiants pour les inscriptions dans les groupes de travaux dirigés
- Les emplois du temps,
- Les rendez-vous avec les enseignants.

ENSEIGNANTS

M. DELGADO Sergio sergio.delgado@u-pec.fr

M. DULCEY Mario mario.dulcey-idrobo@u-pec.fr

Mme GONZALEZ CASTRO Yessika yessika.gonzalez-castro@u-pec.fr

Mme GRÉLOIS Séverine grelois@u-pec.fr

Mme CATSIGYANIS Ioana ioana.castigyanis@u-pec.fr

Mme LEMA SILVA Laura laura.lemma-silva@u-pec.fr

Mme NAVARRO Laura laura.navarro@u-pec.fr

Mme PALACIOS MAFFIOTTE Julia julia.palacios-maffiotte@u-pec.fr

Mme RODRIGUEZ Béatrice beatrice.rodriguez@u-pec.fr

M. TRUJILLO SILVA Pedro pedro.trujillo-silva@u-pec.fr

Mme VILLANUEVA Graciela maria-graciela.villanueva@u-pec.fr

BIBLIOTHÈQUE DE L'HISPANISTE

Voici les livres qui doivent constituer la base de votre bibliothèque personnelle. Cette liste non exhaustive est évidemment à compléter par les bibliographies spécifiques à chacun des enseignements que vous suivez et par vos recherches personnelles.

Langue

- BESCHERELLE, *L'art de conjuguer*, Paris, Hatier.
- BESCHERELLE, *El arte de conjugar en español*, Paris, Hatier.
- GONZÁLEZ HERMOSO A., 1997, *Conjugar es fácil en español de España y de América*, Edelsa.
- BEDEL, Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris : P.U.F., "Major", 1998.
- DUPONT, Pierre, *La langue espagnole du Siècle d'Or. Syntaxe et lexique de l'espagnol classique*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1998.
- GERBOIN, Pierre, LEROY, Christine, *Grammaire de l'usage de l'espagnol contemporain*, 6^e éd., Paris, Hachette, 2014.
- POTTIER, B., DARBORD, B., CHARAUDEAU, P., *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris : Armand Colin, 2006.
- REY-DEBOVE, Josette & REY, Alain (dir.). *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Nouvelle édition remaniée et amplifiée, Paris : Dictionnaire le Robert, 1993.
- *Diccionario Salamanca de la lengua española*, Madrid-Salamanca: Universidad de Salamanca-Grupe Santillana de Ediciones, 1996.

Ouvrages de référence (à consulter en bibliothèque)

- MOLINER, María, *Diccionario de uso del español*, 2 vols., Madrid: Gredos, "Biblioteca románica hispánica. V. Diccionarios", 1990.
- COVARRUBIAS OROZCO, Sebastián de, *Tesoro de la lengua castellana o española*, édition de Felipe C. R. Maldonado revisada por Manuel Camarero, Madrid: Castalia, "Nueva Biblioteca de Erudición y Crítica", 1995.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Diccionario de Autoridades*, édition facsimil, 3 vols., Madrid: Gredos, 1990.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Esbozo de una nueva gramática de la lengua española*, Madrid: Espasa-Calpe, 2004.
- REY, Alain, éd., *Dictionnaire historique de la langue française*, 3 vols. Paris: Dictionnaires Le Robert, 1998, [1992].

Sites internet

- <https://dle.rae.es> : consultation en ligne de la version la plus récente du Diccionario de la Real Academia Española
- <http://www.lexilogos.com> : liens vers des dictionnaires en ligne dans toutes les langues : espagnol, français, bilingues.

Pour la langue classique

- <http://www.lexilogos.com>
- <http://ntlle.rae.es/ntlle/SrvltGUILoginNtlle> : consultation en ligne de dictionnaires unilingues et bilingues du 15^e s. au 20^e s.

Bibliographie

- http://bnf.libguides.com/chercher_trouver : Riche répertoire de sites classés par sujets.
- <http://www.ccf.fr/bnf.fr/> : Catalogue collectif de France : regroupe les catalogues de la Bnf, de nombreuses universités et de nombreuses bibliothèques municipales.
- <http://www.bne.es> : Le catalogue de la Biblioteca Nacional de España
- <https://www.europeana.eu/portal/fr> : méta-moteur de recherches permettant de fouiller les collections de musées et de bibliothèques de l'UE

Méthodologie générale

- MILLIOT, Vincent, Olivier WIEVIORKA, *Méthode pour le commentaire et la dissertation historiques*, Paris : Armand Colin "128. Histoire", 2005.
- TERRASA, J., *L'analyse du texte et de l'image en espagnol*, Paris : Armand Colin, 2006. Bons conseils méthodologiques et stylistiques, et plusieurs exemples de commentaires.
- Marc ZUILI, *Introduction à l'analyse de textes espagnols et hispano-américains*, Paris, Nathan-Université, Collection 128, 1994.

Littérature

Histoire de la littérature

- BACKES, Jean-Louis, *La littérature européenne*, Paris : Belin, "Belin Sup Lettres", 1996.
- BELLINI, Giuseppe, *Nueva historia de la literatura hispanoamericana*, Madrid: Castalia, 2003.
- BEYRIE, Jacques & Robert JAMMES, *Histoire de la littérature espagnole d'expression castillane*, Paris : P.U.F., 1994.
- CYMERMAN, Claude et Claude FELL, éd., *Histoire de la littérature hispano-américaine de 1940 à nos jours*, Paris : Éditions Nathan, « Fac. Littératures étrangères », 1997, 2001.
- MENTON, S., *El cuento hispanoamericano. Antología crítico-histórica*, FCE, 2010 [10è ed.]

Rhétorique, métrique, narratologie

- JARRETY, Michel, éd., *Lexique des termes littéraires*, Paris : Librairie Générale Française, 2001.
- PARDO, Madeleine & Arcadio PARDO, *Précis de métrique espagnole*, Paris : Nathan, "128 langue espagnole", 1992.
- REBOUL, Olivier, *Introduction à la rhétorique*, Paris : P.U.F., "Premier cycle", 1991.
- SCHMITT, M.-P & Alain VIALA, *Savoir-lire, précis de lecture critique*, Paris : Didier, "Faire/Lire", 1986.
- VIALA, Alain, ARON, Paul, SAINT-JACQUES, Denis, *Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002.

Civilisation

Espagne

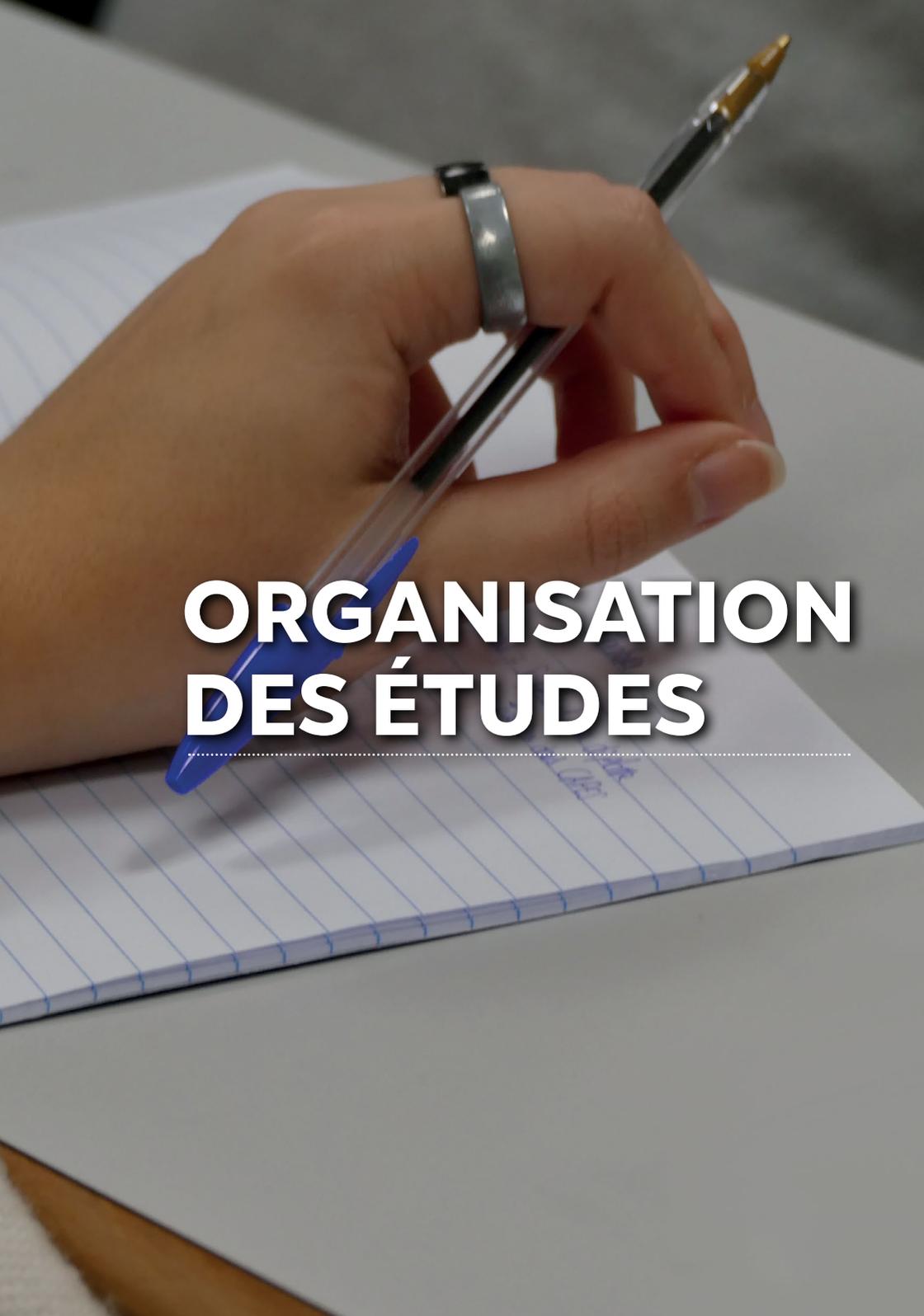
- BENNASSAR, Bartolomé, *Histoire des Espagnols. VIe-XXe s*, Paris : Robert Laffont, "Bouquins", 1992 [rééd. Perrin, 2005].
- COVO-MAURICE, J., *Introduction aux civilisations latino-américaines*, Paris : Armand Colin, 2009 [4è éd.].
- DOMÍNGUEZ ORTIZ, Antonio, *España, tres milenios de Historia*, Madrid: Marcial Pons Historia, 2001.
- HERNÁNDEZ, José A., Flora AYUSO & Marina REQUERO, *Historia de España. 2º de bachillerato*, Madrid: Akal, 2003.
- MOLINIE-BERTRAND, Annie, *Vocabulaire historique de l'Espagne classique*, Paris : Nathan Université, "langues 128", 1993.
- VALDEÓN BARUQUE J., Joseph PÉREZ & Santos JULIÁ SANZ, *Historia de España*, Barcelona, Espagne, Austral, 2017.

Amérique

- LANCHA, Charles, *Histoire de l'Amérique hispanique de Bolívar à nos jours*, Paris : L'Harmattan, 2003.
- LAVALLE, Bernard. *L'Amérique espagnole de Colomb à Bolívar*. Paris : Belin, Coll. Belin Sup., Histoire, 2003.

Histoire de l'art

- WALTHER, Ingo-F, dir, *Les maitres de la peinture occidentale*, Taschen : 2002.
- GOMBRICH, Ernst. H., *Histoire de l'art*, Paris : Phaidon, 2001.

A close-up photograph of a person's hand holding a clear pen with a gold nib and a blue eraser. The hand is positioned over an open, lined notebook. The text 'ORGANISATION DES ÉTUDES' is overlaid in large, white, bold, sans-serif font across the center of the image. A dotted line is positioned below the text.

ORGANISATION DES ÉTUDES

ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1^{er} temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr)
ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE. C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.

2^e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué. Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, d'emploi du temps.

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr>

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr> > [Scolarité](#) > [Examens](#)

DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

OUTILS NUMÉRIQUES À DISPOSITION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :



<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, votre messagerie, les catalogues de la bibliothèque universitaire, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs.



<https://e-campus.u-pec.fr/>

LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à l'office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ.E À SUIVRE DES ENSEIGNEMENTS HORS DE L'UNIVERSITÉ

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres tutoriels vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat :

sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

LE PLAGIAT EST INADMISSIBLE, QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DU CURSUS.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques :

respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé quelques rappels utiles :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique (sous forme de livre) ou d'un site internet, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est formellement interdite, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.





DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

SEMESTRE 3

UE	VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE	INTITULÉS DES ECUE	ECTS
UE07		Langue *	12
2.6.01	2h	Thème	3
2.6.02	2h	Version	3
2.6.03	1h30	Syntaxe	3
2.6.04	1h	Traduction Presse écrite	3
UE08		Littérature Amérique Latine	6
2.6.05	3h+2h	Littérature Amérique Latine	6
UE09		Civilisation Espagne (Parcours MONO) ou Parcours communication	6
2.6.06	3h+2h	Civilisation Espagne (Parcours MONO)	6
UE09		Parcours Traduction	6
2.0.24	1h30	LV Anglais Lansad	3
2.6.07	1h30	Etudes de Textes et Analyse du discours	3
UE10		Options Parcours Mono	6
2.0.19	1h30	LV2	3
2.6.07	1h30	Études de Textes et Analyse du discours	3
2.6.08	1h30	Option faculté	3
UE10		Options Parcours traduction	6
2.0.19	1h30	LV2	3
2.6.08	1h30	Option faculté	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE	INTITULÉS DES ECUE	ECTS
UE11		Langue *	9
2.6.09	1h30	Thème	3
2.6.10	1h30	Version	3
2.6.11	1h	Phonétique et Phonologie	2
2.6.12	1h	Traduction Simultanée	1
UE12		Littérature Espagne	6
2.6.13	3h+2h	Littérature Espagne	6
UE13		Civilisation Amérique Latine (Parcours MONO) ou Parcours communication	6
2.6.14	3h+2h	Civilisation Amérique Latine (Parcours MONO)	6
UE13		Parcours traduction	6
2.0.25	1h30	LV Anglais Lansad	3
2.6.15	1h30	Études de Textes et analyse du discours	3
UE14		Options parcours Mono	9
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.07	1h30	UE d'ouverture	3
2.0.22	1h30	LV2	3
2.6.15	1h30	Etudes de Textes et analyse du discours	3
UE14		Options parcours traduction	9
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.07	1h30	UE d'ouverture	3
2.0.22	1h30	LV2	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE	INTITULÉS DES ECUE	ECTS
UE15		Langue *	12
3.6.01	1h	Morphosyntaxe	3
3.6.02	2h	Thème	3
3.6.03	1h30	Version	3
3.6.04	1h30	Pratique orale et dialectologie	3
UE16		Civilisation Amérique Latine	6
3.6.05	3h+2h	Civilisation Amérique Latine	6
UE17		Littérature Espagne (Parcours MONO) ou Parcours communication	6
3.6.06	3h+2h	Littérature Espagne	6
UE17		Parcours traduction	6
2.6.07	1h30	Études de Textes et Analyse du discours	3
3.0.35	1h30	LV Anglais Lansad	3
UE18		Options Parcours MONO	6
2.6.07	1h30	Études de Textes et Analyse du discours	3
3.0.29	1h30	LV2	3
3.6.07	1h30	Option faculté en Anglais ou Lettres	3
UE18		Options Parcours traduction	6
3.0.29	1h30	LV2	3
3.0.37	1h30	UE d'ouverture droit ou Economie- Gestion ou AEI (oblig)	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE	INTITULÉS DES ECUE	ECTS
UE19		Langue et linguistique *	12
3.6.09	1h30	Linguistique	3
3.6.10	2h	Thème (mutualisé avec M1 MEEF)	3
3.6.11	1h30	Version Classique	3
3.6.12	1h30	Pratique orale et dialectologie	3
UE20		Civilisation Espagne	6
3.6.13	3h+2h	Civilisation Espagne	6
UE21		Littérature Amérique Latine (Parcours MONO) ou Parcours communication	6
3.6.14	3h+2h	Littérature Amérique Latine	6
UE21		Parcours traduction	6
2.6.15	1h30	Études de Textes et analyse du discours	3
3.0.35	1h30	LV Anglais Lansad	3
UE22		Options Parcours mono	6
2.6.15	1h30	Études de Textes et analyse du discours	3
3.0.32	1h30	LV2	3
3.0.36	1h30	UE d'ouverture	3
3.6.17	1h30	B - Option stage hors 2nd degré	3
UE22		Options Parcours Traduction	6
3.0.09	1h30	UE d'ouverture (parcours TRAD : en AEI ou Droit ou Éco/ Gestion) ou LV2	3
3.0.32	1h30	LV2	3
3.6.16	1h30	A - Linguistique pour Parcours Trad (mutualisé L3 Lettres)	3
3.6.17	1h30	B - Option stage hors 2nd degré	3
		Total	30

L2-L3 RÉCAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS (ESPAGNOL)

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

SEMESTRE 3

UE07 – LANGUE *

2.6.01 – THÈME

Enseignant(s) : Laura NAVARRO

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Langue *, 2.6.01 Thème		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.6.02 – VERSION

Enseignant(s) : Iona CATSIGYANIS,

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Langue *, 2.6.02 Version		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.6.03 – SYNTAXE

Enseignant(s) : Iona CATSIGYANIS,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Langue *, 2.6.03 Syntaxe		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.6.04 - TRADUCTION PRESSE ÉCRITE

Enseignant(s) : Iona CATSIGYANIS,
Volume horaire hebdomadaire : 1h

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Langue *, 2.6.04 Traduction Presse écrite		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

UE08 – LITTÉRATURE AMÉRIQUE LATINE**2.6.05 - LITTÉRATURE AMÉRIQUE LATINE**

Enseignant(s) : Sergio DELGADO (CM et TD)
Volume horaire hebdomadaire : 3h + 2h

Programme :

Este curso tendrá por objetivo, en primer lugar, profundizar la introducción a la literatura hispano-americana iniciada en L1: principales problemáticas, movimientos, autores, períodos, desde las 'literaturas' (muchas de ellas sin escritura alfabética) llamadas pre-colombinas, las crónicas americanas (o 'de Indias'), la literatura colonial (siglos XVI-XVIII), hasta llegar a la independencia y la emergencia o nacimiento de los literaturas nacionales.

En segundo lugar se estudiará en particular el siglo XIX y principios del XX, en el que que emergen justamente dichas literaturas nacionales.

Bibliografía:

El docente preparará una 'brochure' con una selección de textos teóricos y literarios. Algunas obras integrales (que se indicarán a la pre-rentree) completarán el plan de lecturas obligatorias.

Una parte de los cursos de TD estará dedicado a una primera experiencia de Atelier de Escritura Creativa. En este marco se reflexionará sobre la técnica y la forma literaria y se hará una primera experiencia, a través de la creación, de comprender el problema 'desde adentro' elaborando un proyecto personal de escritura.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Littérature Amérique Latine, 2.6.05 Littérature Amérique Latine		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 écrits (25% chacun) en cours + 1 partiel écrit, durée 3 heures (50%)

Régime dérogatoire : 1 écrit, durée 3 heures (100 % de la note finale). Convocation par le service de la scolarité.

2^e session : 1 oral (qui regroupera les UE de littérature des deux semestres).

UE09 – CIVILISATION ESPAGNE (PARCOURS MONO) OU PARCOURS COMMUNICATION

2.6.06 - CIVILISATION ESPAGNE (PARCOURS MONO)

Enseignant(s) : À définir

Volume horaire hebdomadaire : 3h + 2h

Programme : Histoire de l'Espagne : du Moyen-Âge aux Habsbourg

Ce cours portera sur la formation territoriale et identitaire de l'Espagne depuis l'Hispania des Wisigoths jusqu'à la fin de ce qu'il est convenu d'appeler 'le Siècle d'Or'.

Bibliographie :

Généralités :

- VALDEÓN Julio, PÉREZ Joseph, JULIÁ Santos, *Historia de España, Espasa-Calpe*, 2 février 2015. HERNÁNDEZ, José A., Flora AYUSO & Marina REQUERO, *Historia de España. 2^e de bachillerato*, Madrid : Akal, 2003.
- MOLINIÉ-BERTRAND, Annie, *Vocabulaire historique de l'Espagne classique*, Paris : Nathan Université, 1993.
- GARCÍA DE CORTÁZAR, Fernando, *Atlas de la historia de España*, Barcelona : Planeta, 2005.

Moyen-Âge :

- LÉROY Béatrice, *L'Espagne au Moyen Âge*, Paris : Albin Michel, 1988.
- BELLVER MARTÍN Dolores, *La España de los Reyes Católicos*, Madrid, Espagne, Anaya, 'Biblioteca Básica de Historia', 2005.
- QUESADA M.Á.L., *La formación medieval de España : territorios, regiones, reinos, Alianza* Editorial, 2014.

Siècle d'Or :

- BENNASSAR Bartolomé et Jean JACQUART, *Le 16^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2002.
- PÉREZ, Joseph, *La España del siglo XVI*, Madrid : Anaya, 'Biblioteca Básica de Historia', 1991.
- SIMÓN, Antoni, *La España del siglo XVII*, Madrid : Anaya, 'Biblioteca Básica de Historia', 1991.
- HUGON, Alain, *L'Espagne du 16^e au 18^e siècle*, Paris : Armand Colin 'Campus', 2000.
- BENNASSAR Bartolomé, *Histoire des Espagnols*, Paris, Laffont Bouquins, 1991.
- DEDIEU J.-P., *L'Espagne de 1492 à 1808*, Paris, Belin, 2005.
- DOMÍNGUEZ ORTIZ A., *El Antiguo Régimen : Los Reyes Católicos y los Austrias*, Madrid, Alianza, coll. « Historia de España », 2003, vol.3.
- PEREZ, J., *Histoire de l'Espagne*, Paris, Fayard, 1996.

Modalités de contrôle des connaissances UE09 Civilisation Espagne (Parcours MONO) ou Parcours communication, 2.6.06 Civilisation Espagne (Parcours MONO)		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 écrits (25% chacun) en cours + 1 partiel écrit, durée 3 heures (50%)

Régime dérogatoire : 1 écrit, durée 3 heures (100 % de la note finale). Convocation par le service de la scolarité.

2^e session : 1 oral (qui regroupera les UE de civilisation des deux semestres).

UE09 – PARCOURS TRADUCTION

2.0.24 - LV ANGLAIS LANSAD

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Anglais LANSAD uniquement

Voir le livret LANSAD

2.6.07 - ÉTUDES DE TEXTES ET ANALYSE DU DISCOURS

Enseignant(s) : Julia PALACIOS MAFFIOTTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours permettra aux étudiants de se familiariser avec les différentes modalités du « discours », que celui-ci soit écrit, lu, récité ou encore chanté. Une part importante du cours sera donc consacrée à l'étude d'une grande variété de supports : discours écrit, radiophonique, télévisé, chanson, etc.

On se penchera ainsi sur les différentes stratégies discursives verbales et non verbales mises en place par leurs auteurs.

La multiplicité de supports sera complétée par une diversité historique, qui permettra aux étudiants de se confronter à différentes époques, dont les spécificités (linguistiques, stylistiques, discursives, etc.) sont partie prenante des modalités d'analyse.

Modalités de contrôle des connaissances UE09 Parcours Traduction, 2.6.07 Etudes de Textes et Analyse du discours		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE10 – OPTIONS PARCOURS MONO

2.0.19 – LV2

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : LV2 à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol (sauf pour hispanistes), Italien (niveau minimum B1) et Portugais.

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

cf. livret LANSAD pour plus de détails

2.6.07 – ÉTUDES DE TEXTES ET ANALYSE DU DISCOURS

Enseignant(s) : Julia PALACIOS MAFFIOTTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours permettra aux étudiants de se familiariser avec les différentes modalités du 'discours', que celui-ci soit écrit, lu, récité ou encore chanté. Une part importante du cours sera donc consacrée à l'étude d'une grande variété de supports : discours écrit, radiophonique, télévisé, chanson, etc.

On se penchera ainsi sur les différentes stratégies discursives verbales et non verbales mises en place par leurs auteurs.

La multiplicité de supports sera complétée par une diversité historique, qui permettra aux étudiants de se confronter à différentes époques, dont les spécificités (linguistiques, stylistiques, discursives, etc.) sont partie prenante des modalités d'analyse.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE10 Options Parcours Mono, 2.6.07 Études de Textes et Analyse du discours		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

2.6.08 - OPTION FACULTÉ

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Choix d'une option faculté.

UE10 – OPTIONS PARCOURS TRADUCTION

2.0.19 - LV2

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : LV2 à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol (sauf pour hispanistes), Italien (niveau B1 minimum) et Portugais.

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

2.6.08 - OPTION FACULTÉ

Volume horaire hebdomadaire : 1 h30

Programme : Choix d'une option faculté.

SEMESTRE 4

UE11 – LANGUE *

2.6.09 - THÈME

Enseignant(s) : Béatrice RODRIGUEZ

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Langue *, 2.6.09 Thème		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 ou 3 devoirs écrits, dont un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h30.

Régime dérogatoire : durée de l'examen 1h30. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale

2^e session : une seule épreuve de thème écrit pour les ECUE 1 des UE09 et UE13. Durée de l'examen : 2h

2.6.10 - VERSION

Enseignant(s) : Laura NAVARRO

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Langue *, 2.6.10 Version		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 ou 3 devoirs écrits, dont un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h30.

Régime dérogatoire : durée de l'examen 1h30. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale

2^e session : Une seule épreuve de thème écrit pour les ECUE 1 des UE09 et UE13. Durée de l'examen : 2h.

2.6.11 - PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIE

Enseignant(s) : Laura NAVARRO

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme : Phonétique et Phonologie (1h hebdomadaire)

Objectifs :

Acquérir des outils théoriques et méthodologiques pour la description de la structure phonétique et phonologique de l'espagnol.

Contenu :

Langue, langage, discours.

Le signe linguistique et la double articulation du langage : morphologie/phonétique et phonologie. L'appareil phonatoire. Son, phonème, allophone, archiphonème. Phonétique articulatoire de l'espagnol : classification articulatoire des voyelles et des consonnes. Structure syllabique. Accentuation et intonation. Exercices de transcription phonétique en API (alphabet phonétique international).

Bibliographie :

- Gil Fernández, J. (1990) : *Los sonidos del lenguaje*. Madrid : Síntesis.
- Hualde, J. (2014) : *Los sonidos del español*. Cambridge : CUP.
- Real Academia Española y Asociación de Academias (2011) : *Nueva Gramática de la Lengua Española. Fonética y fonología*. Barcelona : Espasa Libros.
- Ridruejo, E. (ed.) (2018) : *Manual de lingüística española*. Berlin : de Gruyter Mouton.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE11 Langue *, 2.6.11 Phonétique et Phonologie		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : Contrôle continu : 1 écrit CC (50%), 1 partiel oral (50%).

Régime dérogatoire : 1 oral convoqué au même moment du partiel oral du contrôle continu (100 % de la note finale). Convocation par le service de la scolarité.

2^e session : 1 oral.

2.6.12 - TRADUCTION SIMULTANÉE

Enseignant(s) : Iona CATSIGYANIS

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Les étudiants doivent obligatoirement apporter une clé USB à chaque cours, et ce dès le premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Langue *, 2.6.12 Traduction Simultanée		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 oraux, dont un dernier examen d'une durée de 1h (50% de la note finale).

Régime dérogatoire : 1 oral l'avant-dernière semaine de cours du semestre avec la dernière épreuve du contrôle continu. Convocation par le service de la scolarité. Durée de l'examen : 1h (100 % de la note finale).

2^e session : 1 seule épreuve pour les UE09 (ECUE4) et UE13 (ECUE4). Durée de l'examen : 1h

UE12 – LITTÉRATURE ESPAGNE

2.6.13 - LITTÉRATURE ESPAGNE

Enseignant(s) : Séverine DELAHAYE-GRELOIS

Volume horaire hebdomadaire : 3h + 2h

Programme :

CM : Introduction à la littérature du Siècle d'Or – prose et vers.
Une anthologie de textes sera fournie à la rentrée.

TD : Étude de textes recueillis en anthologie pour acquérir la méthode du commentaire de texte littéraire.

Bibliographie :

MANUELS - ANTHOLOGIES

Littérature française

- LAGARDE, André, & MICHARD, Laurent, *Textes et littérature*, Paris : Bordas, 1955 (nombreuses rééditions).
- MITTERRAND, Henri, *Littérature française*, Paris : Magnard.

Littérature espagnole

- CAMARERO M., R.S. NAVARRO, F. PEDRAZA, et T. PÉREZ VIEJO, *Antología comentada de la literatura española : historia y textos : siglo XVI*, Madrid, Ed. Castalia, 2006.
- DÍEZ BORQUE, José María, MADROÑAL, Abraham, NAVARRO, Rosa[et al.], *Antología comentada de la literatura española : historia y textos, siglo XVII*, Madrid, Castalia Ediciones, 2011.
- JAMMES, Robert, & BEYRIE, Jacques, *Histoire de la littérature espagnole d'expression castillane*, Paris : P.U.F., 1994.
- LARRIBA, Elisabel, *Dictionnaire de la littérature espagnole*, Paris : Honoré Champion, "Unichamp-essentiel", 2001.

Métrique

- DOMÍNGUEZ CAPARRÓS, José, *Diccionario de métrica española*, Madrid : Paraninfo, 1985.
- DOMÍNGUEZ CAPARRÓS, José, *Análisis métrico y comentario estilístico de textos literarios*, Editorial UNED, 20 janvier 2005.

- NAVARRO TOMÁS, Tomás, *Métrica española*, Barcelona : Labor, 1991.
- PARDO, Madeleine & PARDO, Arcadio, *Précis de métrique espagnole*, Paris : Nathan, 1992.
- QUILIS, Antonio, *Métrica española*, edición corregida y aumentada, Barcelona : Ariel, 1984.
- Notions générales
- AZAUSTRE, Antonio & Juan CASAS, *Manual de retórica española*, Barcelona : Ariel, 1996.
- FORRADELLAS, Joaquín & MARCHESI, Angelo, *Diccionario de retórica, crítica y terminología literaria*, Barcelona : Ariel, 1997.
- GARDES-TAMINE, Joëlle & HUBERT, Marie-Claude, *Dictionnaire de critique littéraire*, Paris : Armand Colin, 1996.
- LÓPEZ GRIGERA, Luisa, *La retórica en la España del siglo de oro : teoría y práctica*, Salamanca : Ediciones Universidad de Salamanca, 1994.
- REBOUL, Olivier, *Introduction à la rhétorique*, Paris : P.U.F., coll. "Premier cycle", 1998.
- JARRETY, Michel, dir., *Lexique des termes littéraires*, Paris : Le Livre de Poche, 2001.
- ARON, Paul, Denis SAINT-JACQUES & Alain VIALA, *Dictionnaire du littéraire*, Paris : P.U.F., 2002.
- MANUELS DE COMMENTAIRE LITTÉRAIRE
- FORESTIER, Georges, *Introduction à l'analyse des textes classiques*, Paris : Nathan Université, "Lettres 128", vol. 31, 1993.é
- SCHMITT, M.-P & Alain VIALA, *Savoir-lire, précis de lecture critique*, Paris : Didier, "Faire/Lire", 1986, (nombreuses rééditions).
- BONS EXEMPLES D'ANALYSE LITTÉRAIRE
- BÉNICHOU, Paul, *Morales du Grand Siècle*, Paris : Gallimard, "Folio", [1940], nombreuses rééditions.
- SPITZER, Leo, *Études de style*, Paris : Gallimard, "Tel", 1996 (nombreuses rééditions).

Modalités de contrôle des connaissances
UE12 Littérature Espagne, 2.6.13 Littérature Espagne

1^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 écrits (25% chacun) en cours + 1 partiel écrit, durée 3 heures (50%)

Régime dérogatoire : 1 écrit, durée 3 heures (100 % de la note finale). Convocation par le service de la scolarité.

2^e session : 1 oral (qui regroupera les UE de littérature des deux semestres).

UE13 – CIVILISATION AMÉRIQUE LATINE (PARCOURS MONO) OU PARCOURS COMMUNICATION

2.6.14 – CIVILISATION AMÉRIQUE LATINE (PARCOURS MONO)

Enseignant(s) : Laura LEMA SILVA

Volume horaire hebdomadaire : 3h + 2h

Programme : L'Amérique latine, des origines au début des Indépendances.

CM : Nous étudierons les différentes périodes historiques qui constituent l'histoire continentale, depuis les grandes civilisations précolombiennes (préclassiques, classiques et postclassiques) jusqu'à la fracture de l'empire colonial espagnol au début du XIX^e siècle.

L'accent sera particulièrement porté sur l'époque coloniale (XVI^e-XVIII^e siècles), depuis la « découverte » des Amériques à la fin du XV^e siècle jusqu'à la réforme du système colonial par les Bourbons au XVIII^e siècle.

On distinguera ainsi les différentes étapes et modalités de conquête, de colonisation et d'administration politico-territoriale du « Nouveau Monde », tout en s'intéressant au fonctionnement du commerce, des institutions péninsulaires et coloniales, ainsi qu'aux modalités de travail et d'exploitation dans les colonies, afin de mieux percevoir les retombées économiques et sociales de l'occupation des Amériques.

Enfin, on se penchera sur le rôle de l'Église, tant dans sa mission évangélicatrice première que dans sa contribution à l'éducation, à la lutte contre les hérésies et à l'application de la Contre-réforme.

Nous verrons ainsi combien la société coloniale hispano-américaine contribua à faire de l'Espagne l'une des grandes puissances de l'époque moderne, alors que se profilait la Révolution industrielle qui modifierait durablement le fonctionnement du monde.

TD : Les documents étudiés en TD viendront illustrer et compléter ces thématiques, tout en permettant l'acquisition d'outils méthodologiques permettant de mieux appréhender la diversité de supports envisagés et les spécificités des sources écrites et iconographiques propres à l'époque coloniale.

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Civilisation Amérique Latine (Parcours MONO) ou Parcours communication, 2.6.14 Civilisation Amérique Latine (Parcours MONO)		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 écrits (25% chacun) en cours + 1 partiel écrit, durée 3 heures (50%)

Régime dérogatoire : 1 écrit, durée 3 heures (100 % de la note finale). Convocation par le service de la scolarité.

2^e session : 1 oral (qui regroupera les UE de civilisation des deux semestres).

Régime dérogatoire : 1 écrit d'une durée de 3h00 (CM) ou 1 oral au tirage au sort entre ECUE1 et ECUE2 de l'UE12. Durée de l'examen écrit 3h00 (100 % de la note finale).

2^e session : 1 écrit d'une durée de 3h00 (CM) ou 1 oral au tirage au sort entre ECUE1 et ECUE2 de l'UE12. Durée de l'examen écrit 3h00 (100 % de la note finale).

UE13 – PARCOURS TRADUCTION

2.0.25 – LV ANGLAIS LANSAD

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Anglais LANSAD uniquement

cf. livret LANSAD

2.6.15 – ÉTUDES DE TEXTES ET ANALYSE DU DISCOURS

Enseignant(s) : Pedro TRUJILLO

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours permettra aux étudiants de se familiariser avec les différentes modalités du 'discours', que celui-ci soit écrit, lu, récité ou encore chanté. Une part importante du cours sera donc consacrée à l'étude d'une grande variété de supports : discours écrit, radiophonique, télévisé, chanson, etc.

On se penchera ainsi sur les différentes stratégies discursives verbales et non verbales mises en place par leurs auteurs.

La multiplicité de supports sera complétée par une diversité historique, qui permettra aux étudiants de se confronter à différentes époques, dont les spécificités (linguistiques, stylistiques, discursives, etc.) sont partie prenante des modalités d'analyse.

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Parcours traduction, 2.6.15 Études de Textes et analyse du discours		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE14 – OPTIONS PARCOURS MONO

2.0.02 - INFORMATIQUE APPLIQUÉE

Enseignant(s) : Hélène D'HERVE, Philippe DE BRITO

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme : Voir partie « Précisions sur les enseignements transversaux »

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès l'acceptation de leur inscription en régime dérogatoire avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cette ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Philippe DE BRITO, philippe.de-brito-parente@u-pec.fr
Secrétariat de licence 1^{re} année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Options parcours Mono, 2.0.02 Informatique appliquée		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD, deux travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

2.0.07 - UE D'OUVERTURE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Précisions sur l'organisation et le contrôle de cet ECUE fournies à la rentrée, disponibles sur le site de l'université « Catalogue des options transversales », ainsi que dans les secrétariats. Voir le catalogue en ligne des options Transversales sur le site de l'université, ainsi que le dépliant.

2.0.22 - LV2

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : LV2 à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol (sauf pour les hispanistes), Italien (niveau B1 minimum) et Portugais.

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

2.6.15 - ÉTUDES DE TEXTES ET ANALYSE DU DISCOURS

Enseignant(s) : Pedro TRUJILLO

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours permettra aux étudiants de se familiariser avec les différentes modalités du 'discours', que celui-ci soit écrit, lu, récité ou encore chanté. Une part importante du cours sera donc consacrée à l'étude d'une grande variété de supports : discours écrit, radiophonique, télévisé, chanson, etc.

On se penchera ainsi sur les différentes stratégies discursives verbales et non verbales mises en place par leurs auteurs.

La multiplicité de supports sera complétée par une diversité historique, qui permettra aux étudiants de se confronter à différentes époques, dont les spécificités (linguistiques, stylistiques, discursives, etc.) sont partie prenante des modalités d'analyse.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE14 Options parcours Mono, 2.6.15 Etudes de Textes et analyse du discours		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE14 – OPTIONS PARCOURS TRADUCTION

2.0.02 - INFORMATIQUE APPLIQUÉE

Enseignant(s) : Hélène D'HERVE, Philippe DE BRITO

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme : Voir partie « Précisions sur les enseignements transversaux »

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès l'acceptation de leur inscription en régime dérogatoire avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cette ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE :

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Philippe DE BRITO, philippe.de-brito-parente@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances		
UE14 Options parcours traduction, 2.0.02 Informatique appliquée		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD, deux travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

2.0.07 - UE d'ouverture

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Précisions sur l'organisation et le contrôle de cet ECUE fournies à la rentrée, disponibles sur le site de l'université « Catalogue des options transversales », ainsi que dans les secrétariats. Voir le catalogue en ligne des options Transversales sur le site de l'université, ainsi que le dépliant.

2.0.22 - LV2

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : LV2 à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol (sauf pour les hispanistes), Italien (niveau B1 minimum) et Portugais.

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

cf. livret LANSAD pour plus de détails

SEMESTRE 5

UE15 – LANGUE *

3.6.01 – MORPHOSYNTAXE

Enseignant(s) : Ioana CATSIGYANIS

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme : Morphosyntaxe (1h hebdomadaire)

Objectifs :

Construire, analyser, comprendre des phrases complexes en espagnol ; aborder certains phénomènes morphosyntaxiques de l'espagnol d'un point de vue historique, diatopique et discursif en Espagne et en Amérique.

Contenu :

- Analyse syntaxique de la phrase complexe.
- La proposition subordonnée substantive.
- La proposition subordonnée adjectivale (adjectivale proprement dite et adjectivale substantivée).
- Les propositions subordonnées adverbiales (temporelles, locatives, modales, causales, finales, consécutives, comparatives et corrélatives).
- Les constructions conditionnelles et les constructions concessives.
- vos / tú / usted, vosotros / ustedes
- leísmos, laísmos, loísmos

Bibliographie :

- Alarcos Llorach, E., 1998, *Gramática de la lengua española*. Madrid : Espasa.
- Bedel, J.-M. (1997) : *Grammaire de l'espagnol moderne*. Paris : P.U.F.
- Bosque, I., Demonte, V. (éds.) (1999) : *Gramática descriptiva de la lengua española*. Madrid : Espasa.
- Domínguez, M., Ballester, C. (2014) : *Syntaxe espagnole. La phrase simple et la phrase complexe*. Presses Universitaires de Rennes.
- Gómez Torrego, L. (1998) : *Gramática didáctica del español*. Madrid : S.M.
- Moreno, C. (2008) : *Temas de gramática*. Madrid : SGEL.
- Portolés, J. (1998) : *Marcadores del discurso* (2^a ed. 2001). Barcelona : Ariel.
- Real Academia Española, Asociación de Academias de la Lengua Española (2009) : *Nueva gramática de la lengua española*. Madrid : Espasa.
- Real Academia Española, Asociación de Academias de la Lengua Española (2010) : *Manual de la Nueva gramática de la lengua española*. Madrid : Espasa.
- Real Academia Española, Asociación de Academias de la Lengua Española (2010) : *Ortografía de la lengua española*. Madrid : Espasa.

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Langue *, 3.6.01 Morphosyntaxe		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : Contrôle continu : 1 écrit CC (50%), 1 partiel écrit (50%) dans le cadre du cours.

Régime dérogatoire : 1 écrit (100 % de la note finale). Convocation par le service de la scolarité.

2^e session : 1 oral.

3.6.02 - THÈME

Enseignant(s) : Béatrice RODRIGUEZ

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Objectifs :

- Aborder la méthodologie de la traduction vers l'espagnol de textes littéraires contemporains en langue française.
- Approfondir la compétence grammaticale et lexicale des deux langues et repérer les différences de fonctionnement entre elles.
- Repérer les particularités textuelles des extraits à traduire (point de vue, registre, champs lexicaux, références culturelles, etc.).

Contenu :

Traduction vers l'espagnol d'extraits littéraires contemporains en langue française et explication de choix de traduction.

Bibliographie sommaire :

Dictionnaires bilingues :

- Denis, S., Maraval, M., Pompidou, L. (1968) : *Dictionnaire espagnol-français*. Paris : Hachette.
- Grand dictionnaire espagnol-français et français-espagnol, Paris/Barcelona : Larousse.

Dictionnaires unilingues français :

- ATILF, CNRS, Université de Lorraine : *Trésor de la langue Française* informatisé [en línea] <<http://www.atilf.fr>>
- Rey, A. (dir.) (2018), *Le Petit Robert*. Paris : Le Robert.

Dictionnaires unilingues espagnol :

- Moliner, M. (2016) : *Diccionario de uso del español*. Madrid : Gredos.
- Real Academia Española: *Diccionario de la lengua española*, 23.^a ed., Madrid : RAE [versión 23.3 en línea]. <<https://dle.rae.es>>
- Real Academia Española: *Diccionario panhispánico de dudas*, la edición. Madrid : RAE [en línea]. < <https://www.rae.es/dpd/>>
- Seco, M. et al (1999) : *Diccionario del español actual*. Madrid : Aguilar.

Ouvrages de grammaire espagnole :

- Bedel, J.-M. (2002) : *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF.
- Pottier, B., Charaudeau, P., Darbord, B. (2004) : *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris : Nathan Université.
- Real Academia Española y Asociación de Academias de la Lengua Española (2009) : *Nueva gramática de la lengua española*, Madrid : Espasa.

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Langue *, 3.6.02 Thème		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : contrôle continu ; deux épreuves écrites (50% et 50%).

Régime dérogatoire : une épreuve écrite (100 %).

2^e session : une épreuve écrite (100%) qui regroupe les UE de Thème des deux semestres.

3.6.03 - VERSION

Enseignant(s) : Laura NAVARRO

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Bibliographie : Voir la Bibliothèque de l'hispaniste

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Langue *, 3.6.03 Version		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 devoirs écrits, dont un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h30.

Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h30. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale.

2^e session : Une seule épreuve de version écrite pour les ECUE 3 des UE15 et UE 19. Durée de l'examen : 2h

3.6.04 - PRATIQUE ORALE ET DIALECTOLOGIE

Enseignant(s) : Ioana CATSIGYANIS

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Pratique orale et dialectologie (1,5h hebdomadaire)

Objectifs :

- Être capable d'identifier et décrire les variations diatopiques de l'espagnol d'un point de vue phonétique, morphosyntaxique et lexical, tout particulièrement les variantes hispano-américaines. S'exercer à la transcription phonétique en utilisant l'alphabet phonétique international (API). Identifier les variations diatopiques à partir d'un enregistrement.

Contenu :

- Linguistique variationniste : variation diachronique, diatopique, diastratique, diagénique, diaphasique et diamésique.
- Variations diatopiques de l'espagnol : l'espagnol péninsulaire et l'espagnol hispano-américain. Etude de deux variations de l'espagnol hispano-américain (par exemple l'espagnol caribéen, l'espagnol mexicain, l'espagnol andin, l'espagnol chilien ou l'espagnol du Río de la Plata) d'un point de vue phonétique, morphosyntaxique et lexical.

Bibliographie :

- Alvar, M. (dir.) (1996) : *Manual de dialectología hispánica, vol. II : El español de América*. Barcelona : Ariel.
- García Mouton, P. (2005) : *El español de América: 1992*. Madrid : Consejo Superior de Investigaciones Científicas.
- Moreno de Alba, J. (2006) : *Unidad y diversidad del español: el léxico*. *Nueva Revista de Filología Hispánica*, 54(1) : 175-89.
- Vaquero de Ramírez, M. (1996) : *El español de América. 2 vols. Vol. I Pronunciación; vol. II : Morfosintaxis y léxico*. Madrid : Arco/Libros.

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Langue *, 3.6.04 Pratique orale et dialectologie		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : Contrôle continu : 1 écrit CC (50%), 1 partiel oral (50%).

Régime dérogatoire : 1 oral convoqué au même moment que le partiel oral du contrôle continu (100 % de la note finale). Convocation par le service de la scolarité.

2^e session : 1 oral.

UE16 – CIVILISATION AMÉRIQUE LATINE

3.6.05 – CIVILISATION AMÉRIQUE LATINE

Enseignant(s) : Laura LEMA SILVA et Yessika GONZALEZ CASTRO

Volume horaire hebdomadaire : 3h + 2h

Programme : l'Amérique latine, des Indépendances (XIX^e) à l'époque contemporaine (XX^e-XXI^e).

CM :

XIX^e siècle : Les guerres d'indépendance de l'Amérique hispanique constituent un phénomène complexe, à la fois général (elles touchent la quasi-totalité de l'Amérique coloniale) et particulier (les processus d'indépendance diffèrent selon les régions). Pour comprendre ce phénomène, nous nous interrogerons sur les causes endogènes et exogènes du processus d'indépendance mais aussi sur les conséquences que ces « révolutions » eurent sur la construction des jeunes républiques américaines, et sur la nouvelle situation économique et politique de celles-ci.

XX^e et XXI^e siècles :

A l'aube du XX^e siècle, alors que les dernières colonies espagnoles viennent de prendre leur indépendance, les jeunes républiques latino-américaines connaissent une succession incessante de bouleversements politiques, économiques et sociaux, liés à la fois au contexte régional (conflits internes, transformations économiques) et/ou international (guerres mondiales, crack de 29, etc.). En parallèle, le rapport au voisin nord-américain, devenu un acteur clé du continent, met en place de nouvelles modalités de dépendance politique, économique et commerciale.

On s'intéressera donc à ces multiples événements (révolutions, coups d'état, conflits armés internationaux, contre-révolutions, mutations socio-économiques, retours à la démocratie, processus de paix, etc.) et à leurs conséquences sur les différentes régions du sous-continent au fil du XX^e siècle. En fin de semestre, on se concentrera sur les grands enjeux du XXI^e siècle, clés de décryptage de l'actualité des pays latino-américains mais aussi de la géopolitique mondiale.

TD : Les documents étudiés en TD (texte, image, documentaires audio et/ou vidéo) viendront illustrer et compléter ces thématiques, tout en permettant l'acquisition d'outils méthodologiques permettant de mieux appréhender la diversité de supports envisagés et d'acquérir progressivement une méthode de commentaire proche de celle sur laquelle les futurs candidats au Capes seront évalués (commentaire de documents problématisé).

Des indications et recommandations bibliographiques et webographiques seront communiquées au fil du semestre.

Modalités de contrôle des connaissances UE16 Civilisation Amérique Latine, 3.6.05 Civi Amérique Latine		
1^{er} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 écrits (25% chacun) en cours + 1 partiel écrit, durée 3 heures (50%)

Régime dérogatoire : 1 écrit, durée 3 heures (100 % de la note finale). Convocation par le service de la scolarité.

2^e session : 1 oral (qui regroupera les UE de civilisation des deux semestres).

UE17 – LITTÉRATURE ESPAGNE (PARCOURS MONO) OU PARCOURS COMMUNICATION

3.6.06 – LITTÉRATURE ESPAGNE

Enseignant(s) : Béatrice RODRIGUEZ,

Volume horaire hebdomadaire : 3h + 2h

Modalités de contrôle des connaissances UE17 Littérature Espagne (Parcours MONO) ou Parcours communication, 3.6.06 Littérature Espagne		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 écrits (25% chacun) en cours + 1 partiel écrit, durée 3 heures (50%)

Régime dérogatoire : 1 écrit, durée 3 heures (100 % de la note finale). Convocation par le service de la scolarité.

2^e session : 1 oral (qui regroupera les UE de littérature des deux semestres).

UE17 – PARCOURS TRADUCTION

2.6.07 – ÉTUDES DE TEXTES ET ANALYSE DU DISCOURS

Enseignant(s) : Julia PALACIOS MAFFIOTTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours permettra aux étudiants de se familiariser avec les différentes modalités du 'discours', que celui-ci soit écrit, lu, récité ou encore chanté. Une part importante du cours sera donc consacrée à l'étude d'une grande variété de supports : discours écrit, radiophonique, télévisé, chanson, etc.

On se penchera ainsi sur les différentes stratégies discursives verbales et non verbales mises en place par leurs auteurs.

La multiplicité de supports sera complétée par une diversité historique, qui permettra aux étudiants de se confronter à différentes époques, dont les spécificités (linguistiques, stylistiques, discursives, etc.) sont partie prenante des modalités d'analyse.

Modalités de contrôle des connaissances UE17 Parcours traduction, 2.6.07 Études de Textes et Analyse du discours		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.0.35 - LV ANGLAIS LANSAD

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Anglais LANSAD uniquement

cf. livret LANSAD

UE18 – OPTIONS PARCOURS MONO

2.6.07 - ÉTUDES DE TEXTES ET ANALYSE DU DISCOURS

Enseignant(s) : Julia PALACIOS MAFFIOTTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours permettra aux étudiants de se familiariser avec les différentes modalités du 'discours', que celui-ci soit écrit, lu, récité ou encore chanté. Une part importante du cours sera donc consacrée à l'étude d'une grande variété de supports : discours écrit, radiophonique, télévisé, chanson, etc.

On se penchera ainsi sur les différentes stratégies discursives verbales et non verbales mises en place par leurs auteurs.

La multiplicité de supports sera complétée par une diversité historique, qui permettra aux étudiants de se confronter à différentes époques, dont les spécificités (linguistiques, stylistiques, discursives, etc.) sont partie prenante des modalités d'analyse.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE18 Options Parcours MONO, 2.6.07 Etudes de Textes et Analyse du discours		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.0.29 - LV2

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : LV2 à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (niveau B2 minimum).

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

3.6.07 - OPTION FACULTÉ EN ANGLAIS OU LETTRES

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

UE18 – OPTIONS PARCOURS TRADUCTION

3.0.29 – LV2

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : LV2 à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (niveau B2 minimum) et Portugais.

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

3.0.37 – UE D'OUVERTURE DROIT OU ÉCONOMIE-GESTION OU AEI (OBLIGATOIRE)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

SEMESTRE 6

UE19 – LANGUE ET LINGUISTIQUE *

3.6.09 - LINGUISTIQUE

Enseignant(s) : Laura NAVARRO

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Linguistique (1,5h hebdomadaire)

Objectifs :

Connaître l'objet d'étude et les méthodes d'approche de la Linguistique ; aborder la complexité des faits linguistiques et le caractère multidimensionnel du langage humain.

Contenu :

- Langue et langage. Fonctions du langage. Langage humain vs. langage animal. Caractéristiques du langage humain. L'origine du langage. Acquisition du langage.
- Domaines de recherche de la linguistique. De la grammaire traditionnelle à la linguistique moderne. Linguistique prescriptive vs descriptive. Diachronie et synchronie.
- Diversité linguistique : langues en danger, langues dominantes, langues minoritaires. Préjugés linguistiques.
- Relations sémantiques. Rôles sémantiques. Deixis.
- Pragmatique : la phrase et l'énoncé. Actes de parole. La pragmatique de Grice : implicatures conversationnelles. Théorie de la pertinence de Sperber et Wilson.

Bibliographie :

- Hualde, J. (2010) : *Introducción a la lingüística hispánica*. New York : CUP.
- Moreno Cabrera, J. C. (1991) : *Curso universitario de lingüística general*. Madrid : Síntesis.
- Portolés, J. (2004) : *Pragmática para hispanistas*, Madrid : Síntesis.
- Ridruejo, E. (ed.) (2018) : *Manual de lingüística española*. Berlin : de Gruyter Mouton.
- Yule, G. (2007) : *El lenguaje*. Madrid : Akal.

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Langue et linguistique *, 3.6.09 Linguistique		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : Contrôle continu : 1 écrit CC (50%), 1 partiel écrit (50%).

Régime dérogatoire : 1 écrit (100 % de la note finale). Convocation par le service de la scolarité.

2^e session : 1 oral.

3.6.10 - THÈME

Enseignant(s) : Béatrice RODRIGUEZ

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Objectifs :

- Aborder la méthodologie de la traduction vers l'espagnol de textes littéraires contemporains en langue française.
- Approfondir la compétence grammaticale et lexicale des deux langues et repérer les différences de fonctionnement entre elles.
- Repérer les particularités textuelles des extraits à traduire (point de vue, registre, champs lexicaux, références culturelles, etc.).

Contenu :

Traduction vers l'espagnol d'extraits littéraires contemporains en langue française et explication de choix de traduction.

Bibliographie sommaire :

Dictionnaires bilingues :

- Denis, S., Maraval, M., Pompidou, L. (1968) : *Dictionnaire espagnol-français*. Paris : Hachette.
- *Grand dictionnaire espagnol-français et français-espagnol*, Paris/Barcelona : Larousse.
- Dictionnaires unilingues français :
- ATILF, CNRS, Université de Lorraine : *Trésor de la langue Française informatisé* [en línea] <<http://www.atilf.fr>>
- Rey, A. (dir.) (2018), *Le Petit Robert*. Paris : Le Robert.

Dictionnaires unilingues espagnol :

- Moliner, M. (2016) : *Diccionario de uso del español*. Madrid : Gredos.
- Real Academia Española : *Diccionario de la lengua española*, 23.ª ed., Madrid : RAE [versión 23.3 en línea]. <<https://dle.rae.es>>
- Real Academia Española : *Diccionario panhispánico de dudas*, la edición. Madrid : RAE [en línea]. < <https://www.rae.es/dpd/>>
- Seco, M. et al (1999) : *Diccionario del español actual*. Madrid : Aguilar.

Ouvrages de grammaire espagnole :

- Bedel, J.-M. (2002) : *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF.
- Pottier, B., Charaudeau, P., Darbord, B. (2004) : *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris : Nathan Université.
- Real Academia Española y Asociación de Academias de la Lengua Española (2009) : *Nueva gramática de la lengua española*, Madrid : Espasa.

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Langue et linguistique *, 3.6.10 Thème (mutualisé avec M1 MEEF)		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : contrôle continu ; deux épreuves écrites (50% et 50%).

Régime dérogatoire : une épreuve écrite (100 %).

2^e session : une épreuve écrite (100%) qui regroupe les UE de Thème des deux semestres.

3.6.11 - VERSION CLASSIQUE

Enseignant(s) : À confirmer

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Bibliographie :

- COUDERC C., Version espagnole classique, Paris, France, Presses universitaires de France, Impr. 2009, coll. Licence, ISSN 1967-3329 », 2009, vol. 1/.
- COVARRUBIAS OROZCO S. de, Tesoro de la lengua castellana o española, Madrid, Castalia, 1995.
- DUPONT P., La langue espagnole du Siècle d'Or. Syntaxe et lexique de l'espagnol classique, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1998.
- LASPERAS J.-M., Le miroir des langues : dictionnaire espagnol-français (XVIe-XVIIe siècle), Ellipses Marketing, 2001.
- MOLINIE-BERTRAND A., Vocabulaire historique de l'Espagne classique, Paris, Nathan Université, 1993, vol.32.
- RAE, Diccionario de Autoridades, Madrid, Gredos, 1990.
- SESE B., M. ZULLI, et B. (Editeur scientifique) DARBORD, Vocabulaire de la langue espagnole classique, XVIe et XVIIe siècles, Paris, Nathan Université, 1997.

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Langue et linguistique *, 3.6.11 Version Classique		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

3.6.12 - PRATIQUE ORALE ET DIALECTOLOGIE

Enseignant(s) : Laura NAVARRO

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Les étudiants devront constituer des dossiers de presse sur des thèmes d'actualité et les exposer afin de susciter des débats.

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Langue et linguistique *, 3.6.12 Pratique orale et dialectologie		
1^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

UE20 – CIVILISATION ESPAGNE

3.6.13 - CIVILISATION ESPAGNE

Enseignant(s) : Julia PALACIOS MAFFIOTTE CM et TD)

Volume horaire hebdomadaire : 3h + 2h

Programme :

CM : Histoire de l'Espagne contemporaine : de la Deuxième République à nos jours (1931-2020)

TD : Etude de documents en rapport avec le contenu du CM

Le cours portera sur l'histoire socio-politique de l'Espagne contemporaine depuis la deuxième République jusqu'à la période actuelle. Il s'agira d'analyser des notions clefs (citoyenneté, crise, dictature, républicanisme, nationalismes, monarchie, démocratie, etc.) tout en fournissant aux étudiant.e.s des outils pour appréhender et comprendre les mutations de l'Espagne contemporaine.

Objectifs du cours :

- Apprentissage des principales notions portant sur la culture politique et sociale de l'Espagne contemporaine
- Maniement des outils de l'analyse de documents de civilisation afin de préparer les étudiant.e.s aux compétences attendues en Master Recherche ou Master MEEF.
- Forger un esprit critique à partir de documents variés : textes de presse, documents historiques, documents audiovisuels (film, vidéo, publicité) et documents iconographiques (tableaux, BD, affiches).

Bibliographie indicative :

- BESSIERE, Bernard, BENNASSAR, Bartolomé, *L'Espagne : Histoire, société, culture*, Paris, La Découverte, 2017.
- CAGIAO Y CONDE, Jorge, TOUTON, Isabelle, *La España después del 15M*, Madrid, Catarata, 2019.
- CANAL, Jordi (dir.), *Histoire de l'Espagne contemporaine. De 1808 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2009.
- CASANOVA, Juan, *Breve historia de España en el siglo XX*, Barcelona, Ariel, 2012.
- CHAPUT, Marie-Claude, PEREZ SERRANO, Julio, *Civilisation espagnole contemporaine*, Paris, PUF, 2011.
- FERNANDEZ GARCIA, Alicia, PETITHOMME, Mathieu, *Contester en Espagne. Crise démocratique et mouvements sociaux*, Paris, Demopolis, 2015.
- GARCÍA DE CORTÁZAR, Fernando, *Breve historia de España*, Madrid, Alianza, 2008.
- JULIÁ, Santos, *La España del siglo XX*, Madrid, Marcial Pons Ediciones, 2007

Modalités de contrôle des connaissances

UE20 Civilisation Espagne, 3.6.13 Civilisation Espagne

1^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 1 écrit (25%) et 1 oral (participation) (25%) en cours + 1 partiel écrit, durée 3 heures (50%)

Régime dérogatoire : 1 écrit, durée 3 heures (100 % de la note finale). Convocation par le service de la scolarité.

2^e session : 1 oral (qui regroupera les UE de civilisation des deux semestres)

UE21 – LITTÉRATURE AMÉRIQUE LATINE (PARCOURS MONO) OU PARCOURS COMMUNICATION

3.6.14 - LITTÉRATURE AMÉRIQUE LATINE

Enseignant(s) : Sergio DELGADO (CM et TD)

Volume horaire hebdomadaire : 3h + 2h

Programme : Este curso estará dedicado a las literaturas hispano-americanas contemporáneas (siglos XX-XXI).

A lo largo del semestre se estudiarán las principales problemáticas, movimientos, y autores de las literaturas de este periodo. Se pondrá en particular acento en una de las características predominantes de las literaturas contemporáneas: la relación entre las distintas artes, que viene poniéndose de relieve desde el modernismo (con una impronta indudablemente simbolista) y que se acentúa con el desarrollo en el siglo XX de determinadas tecnologías, desde el cine hasta internet. Se estudiará, por ejemplo, algunas experiencias de adaptación de obras literarias al cine, el teatro o las artes plásticas.

El profesor preparará una selección de textos teóricos y literarios (brochure) que será distribuida al comienzo del curso. Y se comunicarán a la pre-rentree las obras (literarias y audiovisuales) que en versión integral completarán el corpus de lectura (o visión) obligatoria.

Una parte de los cursos de TD será dedicado a un atelier de escritura creativa, durante el cual se reflexionará sobre técnicas y modelos literarios y se invitará a los estudiantes a producir un texto artístico. En este marco, en la medida de lo posible, se invitará a algún artista estudiados en el curso para que comparta con los estudiantes (ellos en el proceso de producir una creación) su propia experiencia de trabajo.

Modalités de contrôle des connaissances UE21 Littérature Amérique Latine (Parcours MONO) ou Parcours communication, 3.6.14 Littérature Amérique Latine		
1^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 écrits (25% chacun) en cours + 1 partiel écrit, durée 3 heures (50%)

Régime dérogatoire : 1 écrit, durée 3 heures (100 % de la note finale). Convocation par le service de la scolarité.

2^e session : 1 oral (qui regroupera les UE de littérature des deux semestres).

UE21 – PARCOURS TRADUCTION

2.6.15 - ÉTUDES DE TEXTES ET ANALYSE DU DISCOURS

Enseignant(s) : Pedro TRUJILLO

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours permettra aux étudiants de se familiariser avec les différentes modalités du 'discours', que celui-ci soit écrit, lu, récité ou encore chanté. Une part importante du cours sera donc consacrée à l'étude d'une grande variété de supports : discours écrit, radiophonique, télévisé, chanson, etc.

On se penchera ainsi sur les différentes stratégies discursives verbales et non verbales mises en place par leurs auteurs.

La multiplicité de supports sera complétée par une diversité historique, qui permettra aux étudiants de se confronter à différentes époques, dont les spécificités (linguistiques, stylistiques, discursives, etc.) sont partie prenante des modalités d'analyse.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE21 Parcours traduction, 2.6.15 Études de Textes et analyse du discours		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.0.35 - LV ANGLAIS LANSAD

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Anglais LANSAD uniquement

Voir le livret LANSAD

UE22 – OPTIONS PARCOURS MONO

2.6.15 - ÉTUDES DE TEXTES ET ANALYSE DU DISCOURS

Enseignant(s) : Pedro TRUJILLO

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours permettra aux étudiants de se familiariser avec les différentes modalités du 'discours', que celui-ci soit écrit, lu, récité ou encore chanté. Une part importante du cours sera donc consacrée à l'étude d'une grande variété de supports : discours écrit, radiophonique, télévisé, chanson, etc.

On se penchera ainsi sur les différentes stratégies discursives verbales et non verbales mises en place par leurs auteurs.

La multiplicité de supports sera complétée par une diversité historique, qui permettra aux étudiants de se confronter à différentes époques, dont les spécificités (linguistiques, stylistiques, discursives, etc.) sont partie prenante des modalités d'analyse.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE22 Options Parcours mono, 2.6.15 Études de Textes et analyse du discours		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

3.0.32 - LV2

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : LV2 à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (niveau B2 minimum), Portugais.

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

3.0.36 - UE D'OUVERTURE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

3.6.17 - B - OPTION STAGE HORS 2ND DEGRÉ

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

UE22 – OPTIONS PARCOURS TRADUCTION

3.0.09 - UE D'OUVERTURE (PARCOURS TRAD : EN AEI OU DROIT OU ÉCO/ GESTION) OU LV2

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Option T à choisir parmi les options Transversales proposées par le département d'anglais, ou parmi celles proposées par l'université.

Voir le Catalogue des options transversales et les dates d'inscription sur le site de l'Université (<http://www.u-pec.fr/>).

LV2 à choisir dans les LANSAD

Voir le livret LANSAD

3.0.32 - LV2

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : LV2 à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol (sauf pour les hispanistes), Italien (niveau B2 minimum), Portugais.

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

3.6.16 - A - LINGUISTIQUE POUR PARCOURS TRAD (MUTUALISÉ L3 LETTRES)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

3.6.17 - B - OPTION STAGE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

EXPLICATION DES TYPES DE RÉSULTATS L2 LLCER ESPAGNOL

AJAP : Ajourné mais Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard, dans lequel vous avez validé au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher. Vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante (L3), mais vous devez rattraper les matières dans lesquelles vous êtes ajourné.

Il est impossible de passer en 3eme année si la licence 1 n'est pas entièrement validée.

NAP : Non Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale et vous avez deux semestres de retard. Vous devez rattraper vos deux semestres de retard car le redoublement est possible, mais vous n'êtes pas autorisé à vous inscrire au semestre suivant.

ADM : Admis

Vous passez automatiquement en année supérieure, même si vous avez moins de 10 de moyenne à certains UE ou ECUE, car vous avez la moyenne globale par compensation

PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

MON NIVEAU DE LANGUE VIVANTE, MON INSCRIPTION, MES COURS

QU'EST-CE QUE LE LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention :

en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont :

ALLEMAND

GREC ANCIEN

PORTUGAIS

ARABE

ESPAGNOL

ANGLAIS

non débutant

LATIN

ITALIEN

niveau B1 minimum

RUSSE

*réservé aux LEA
à partir de la L2*

BON À SAVOIR

> Avant le début de chaque semestre, l'**inscription, ou la réinscription**, dans les groupes est **obligatoire**, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'**assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée** par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0.

Voir le livret Lansad

L2-L3

CHOIX DES UE D'OUVERTURE

OPTIONS FACULTÉ

Dans certaines filières ou certains parcours, de L2-L3, des cours à choix multiples (« Options Faculté ») sont proposés pour permettre aux étudiants de s'ouvrir aux autres disciplines : anglais, allemand, espagnol, histoire, géographie, lettres, philosophie.

Le « Catalogue des options Faculté » est disponible en ligne sur le site web de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines : <https://lsh.u-pec.fr/>

INSCRIPTIONS

L'inscription aux options Faculté devra s'effectuer auprès du secrétariat pédagogique de l'option choisie.

UE D'OUVERTURE

Proposées par toutes les facultés de l'UPEC et certains services de l'université (Sports et Culture), les UE d'ouverture doivent être choisies en dehors de votre mention ou de votre spécialité et permettent de faire l'apprentissage de compétences transversales pour lesquelles vous avez un intérêt personnel.

Elles sont répertoriées par semestre dans le 'Guide des UE d'ouverture', disponible en ligne : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture>

INSCRIPTIONS

L'inscription aux options d'ouverture s'effectue en ligne sur l'espace numérique de travail E-Campus des étudiants à des dates précises indiquées sur le site Internet de l'UPEC.

NB : la liste des options est limitée. Il est exclu de choisir en option un cours qui n'est pas référencé dans les deux catalogues.

DOUBLES LICENCES

LA DOUBLE LICENCE ALLEMAND-ANGLAIS À L'UPEC

(Responsable Denis Bousch - Directeur du département d'allemand)

Elle est attractive pour tout lycéen désireux de mener en parallèle l'étude de deux langues étrangères, en particulier pour les lycéens issus de classes européennes, de classes bi-langues et de classes préparatoires.

Elle permet aux étudiants d'un bon niveau en allemand et en anglais d'avoir une formation diversifiée fortement axée sur l'apprentissage de deux langues. La formation est résolument tournée vers la connaissance des sociétés germanophones et anglophones actuelles, tout en intégrant les nécessaires connaissances de base concernant l'histoire, la littérature et le système linguistique anglais et allemand. Elle vise à l'utilisation pratique des deux langues dans des contextes professionnels variés.

Elle est un atout supplémentaire dans le cadre d'un stage en contexte professionnel (entreprise allemande ou britannique/américaine, institutions allemandes ou britannique/américaine, notamment).

Elle permet à l'étudiant d'envisager 2 séjours d'études à l'étranger au long de son cursus qui se renforcent et se complètent dans le cadre d'ERASMUS et de l'assistantat notamment. Elle permet d'accéder à des Masters recherche, d'enseignement ou professionnels, notamment au Master Pro rédaction et traduction de l'UPEC et au Master Enseignement.

Elle correspond à l'évolution actuelle vers des formes de bivalence dans le métier d'enseignant. En effet, dans le secondaire, il est d'ores et déjà courant que des enseignants d'allemand soient amenés à compléter leur service dans leur établissement par des heures d'enseignement non directement liées à leur matière. Le rectorat de Créteil est particulièrement favorable à ce type de licence.

Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département d'allemand, lequel assure la préparation aux concours de l'enseignement : CAPES externe d'allemand, CAPES interne d'allemand, agrégation interne d'allemand, ces deux derniers concours n'étant pas préparés dans les autres universités de Paris et de l'Île-de-France.

Deux parcours sont proposés :

- un parcours à dominante littéraire
- un autre à dominante histoire et civilisation.

Il n'existe actuellement aucune autre double licence de ce type dans l'académie de Créteil et plus largement en Île-de-France.

Voir descriptifs et tableaux horaires dans le livret pédagogique L2, L3 Allemand



LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Sarah Fourcade aux semestres impairs,
Virginie Mathé aux semestres pairs - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi **deux diplômes en trois ans**. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une **meilleure chance de réussite**. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

PARTICULARITÉS DE CES DOUBLES LICENCES

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante. Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master sera expérimenté en histoire-science politique à la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité.

Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentrée des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

PARCOURS COMMUNICATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours communication est une filière sélective qui s'adresse aux étudiants inscrits en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil.

Le département de Communication politique et publique propose une **initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication** à partir de thématiques spécifiques tout en poursuivant sa majeure : les médias et le journalisme (L1), la communication politique et publique (L2), la communication numérique (L3).

La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication.

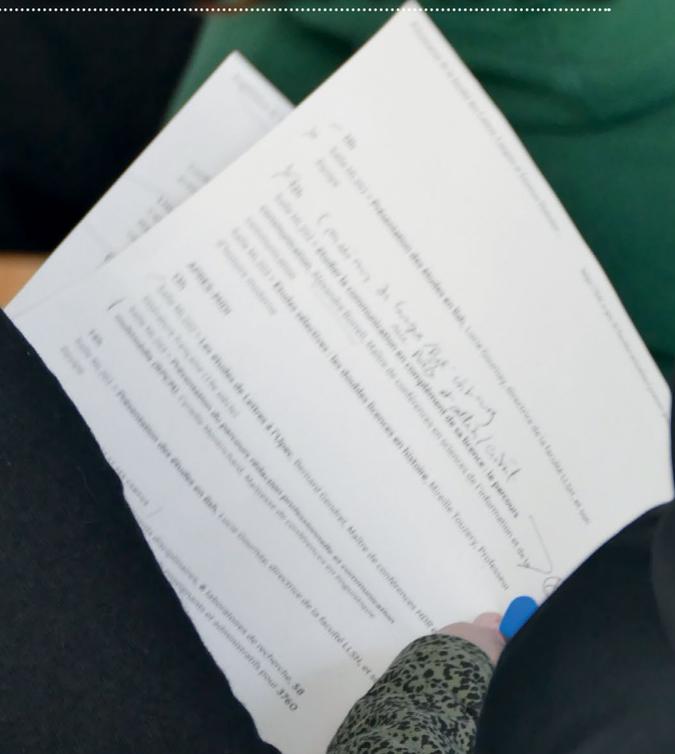
La deuxième année du Parcours sera dédiée à la communication politique et publique. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale. Les enseignements du parcours communication, dispensés en « mineure », se substituent à certains enseignements proposés dans le cadre des parcours mono-disciplinaires.



EN SAVOIR +



ÉTUDES, RÉSULTATS ET SCOLARITÉ



TEXTES RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À VOTRE SCOLARITÉ



[RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL](#)



[RÈGLEMENT DES EXAMENS](#)



[RÈGLEMENT DES JURYS](#)



[BORNES UNIVERSITAIRES](#)



[CONTRÔLES DES CONNAISSANCES
ET ORGANISATIONS DES ENSEIGNEMENTS](#)



[MODALITÉS PÉDAGOGIQUES SPÉCIALES
CONCERNANT LES ÉTUDIANTS EN SITUATION PARTICULIÈRE](#)



[PRINCIPES ET ORGANISATION DES UE D'OUVERTURE](#)



RÉGIME GÉNÉRAL : SPÉCIFICITÉ DE L'UFR DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. À chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI), la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - Dans le cadre de l'examen terminal, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagements des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard **trois semaines après le début des enseignements du semestre**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique.

En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III - régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.



COMPENSATION DES RÉSULTATS

MODALITÉS DE COMPENSATION

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisés dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants.

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1.

Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

RÈGLE DE PROGRESSION :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

RÈGLES DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

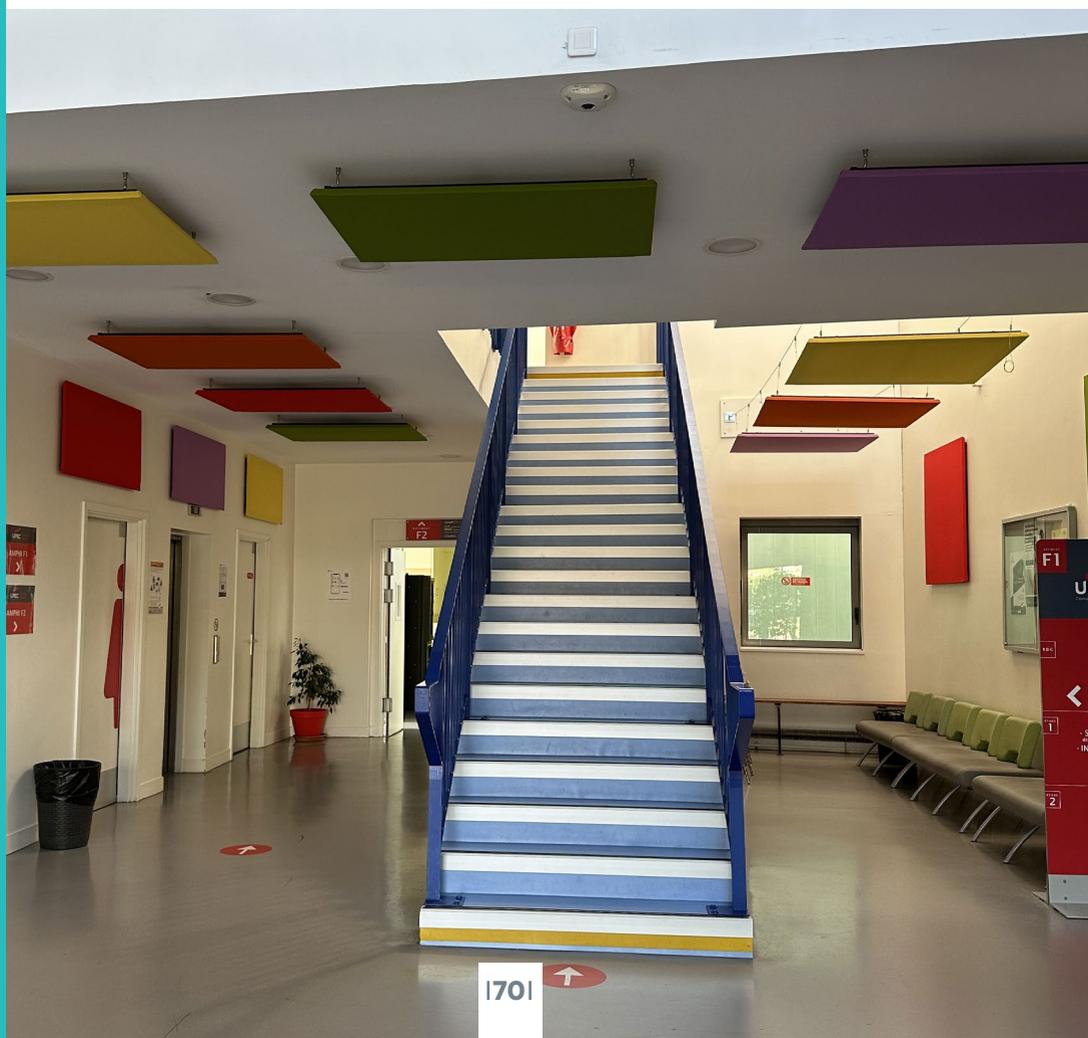
Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP

(AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. **Vous devez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.**

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.





PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC



LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES SONT ACCESSIBLES

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)

- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques



LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitæ, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

CONTACT

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,
Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier
94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation



LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

CULTURE

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT

> 01 45 17 65 21, Ajassociation@u-pec.fr

EMPLOIS ÉTUDIANTS

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

LOGEMENT

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

BOURSES ET AIDES

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

PERMANENCE JURIDIQUE

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr >vie-de-campus



DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr



MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique. Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1er cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux :

aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

CONTACTS

Site Campus centre - niveau parking - La maison de la Santé
ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr



LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

SITE CAMPUS CENTRE

Bâtiment T - 3e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion - 2e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

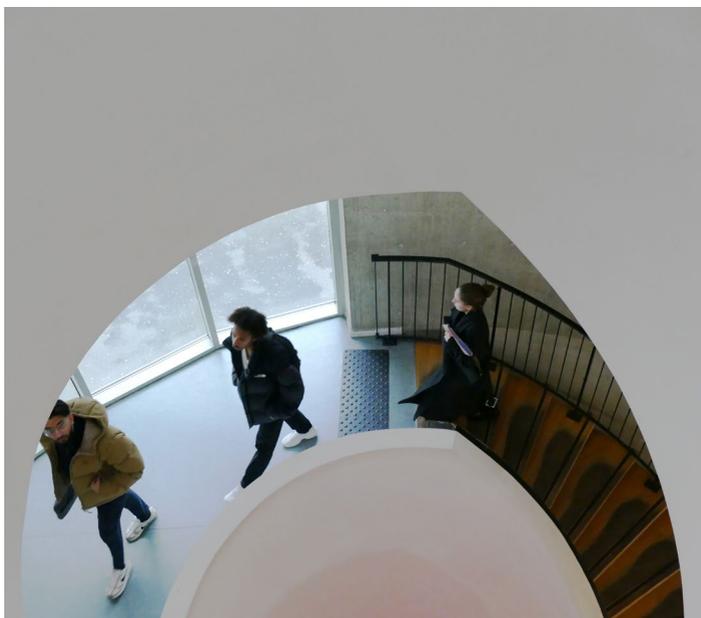
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

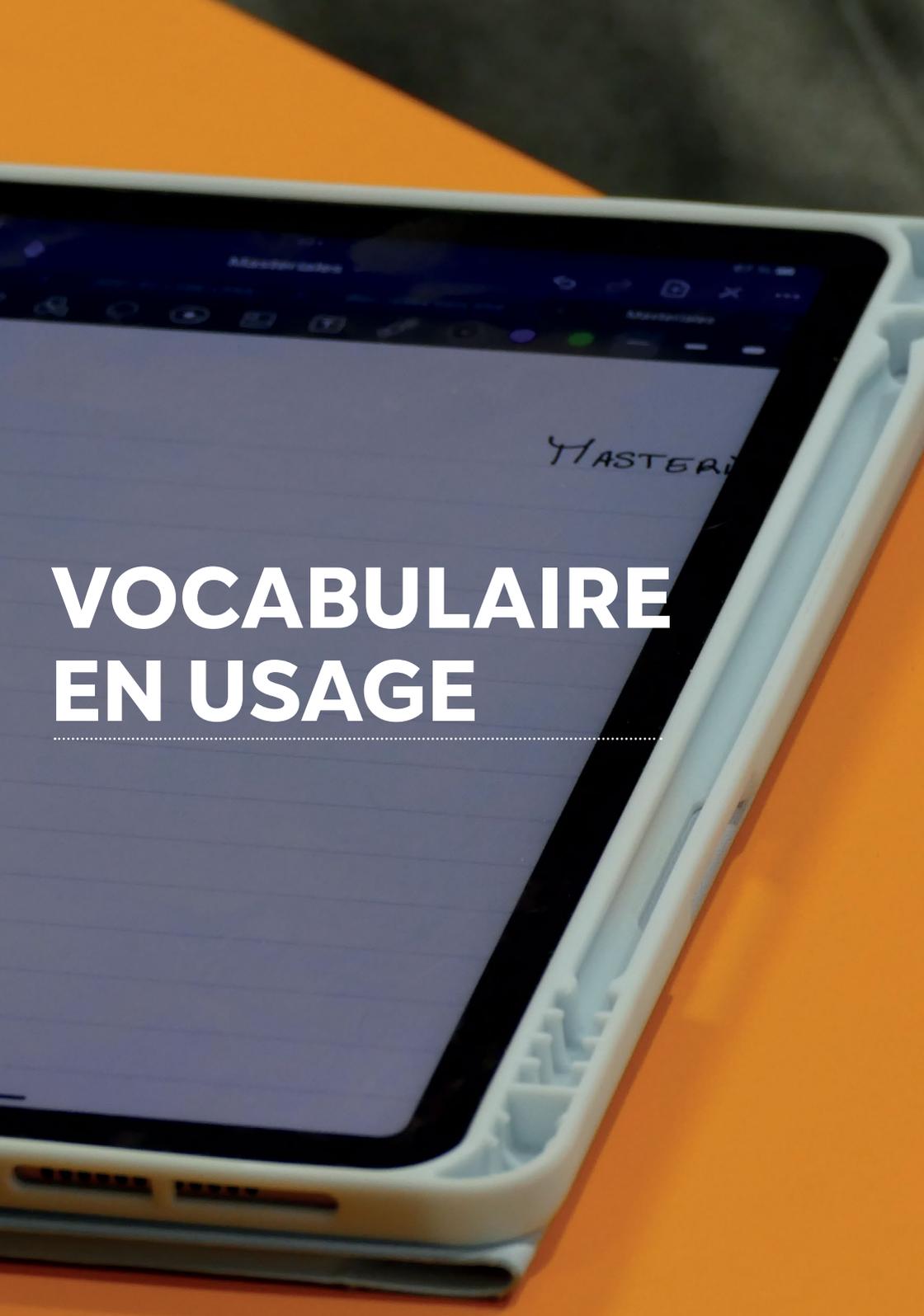
Tél : 01 41 78 46 29

SITE DE L'IUT SÉNART

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h - 18h





VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION

Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP

Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC

Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi "Orientation et réussite des étudiants", due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE

Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM

Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG

Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST

Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS

European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE

Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA

L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

FC

Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI

Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

INSPÉ

Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS

Licences option Santé ou Licences Accès Santé

MASTER

correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

MASTERS MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

OPTIONS « FACULTÉ »

options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://llsh.u-pec.fr/>

OPTIONS D'OUVERTURE

ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

PARCOURS

Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD TRAVAUX DIRIGÉS

cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

THÈSE DE DOCTORAT

Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE

Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR

Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE

Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP

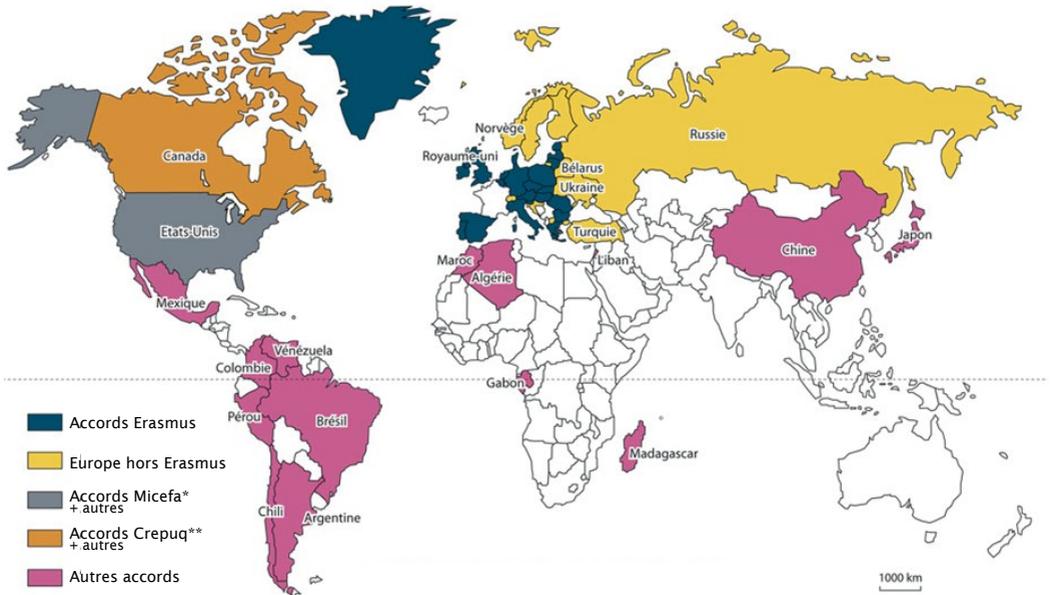
Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr



LI2 & 3

Mobilité CEN internationale CES



*mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains
**conférence des recteurs et principaux des universités du Québec



LI2&3

Dans quelle salle CEN est mon cours ? CES

1

Entrez votre identifiant court et votre mot de passe.

Pour les personnels : prenom.nom

Pour les étudiants : numéro du code barre de votre carte d'étudiant

Pour les externes : e2XXXXXXX ou extXXXXX

identifiant court :

Mot de passe :

SE CONNECTER

JE ME CONNECTE
identifiant & mot de passe étudiant

2

LISTE DES RESSOURCES

Nom ▲

- Groupes
 - 900 - DIFPRO
 - 900 - Groupes Services centraux et d
 - 900 - MIEE
 - 900 - OSU-EFLUVE
 - 900 - PATRIMOINE
 - 901 - UFR DROIT
 - 902 - UFR LETTRES CC
 - Enseignements 1er Semestre

JE SÉLECTIONNE LE BON DOSSIER
en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3

CALENDRIER

Semaines ▼

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

Aujourd'hui

JE VÉRIFIE LE JOUR ET LA SEMAINE
En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

mon-edt.u-pec.fr/direct



Où se trouve ma salle ?

LI 2 & 3

CEN CES

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune)

2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2

019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI

2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG

3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

Plan



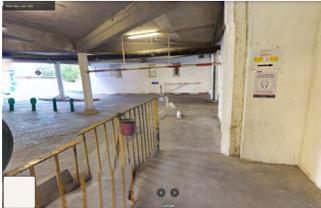
LI2 & 3

Les salles CEN cachées CES

Salle i1-P28
Salle i1-P34

Bâtiment i
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec
Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006
Salle BM-102

à côté du bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901
à pf904

Face au bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec











SECRETARIAT DE LICENCE 2 & 3

Campus centre, Bâtiment i
1ère étage, aile i2, bureau i2-110

01 45 17 11 41

sec.lettres-llsh@u-pec.fr

*Scannez
pour envoyer un mail*





llsh.
u-pec
.fr

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université